

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Marc Bard	Numéro de permis 2020090	Date d'inspection Le 05 juin 2024	
Nom de l'établissement Petits Coeurs Marika		Numéro de téléphone (506) 473-7385	
Adresse 689 boulevard Éverard H. Daigle Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 3C5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Discussion concernant les heures de perfectionnement. L'Éducatrice principale a terminé les 10h de formations.  
La demande de renouvellement a aussi été reçue et est complète.  
Le renouvellement du permis est recommandé.

original signé par  
Geneviève Abud

Le 05 juin 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Mélicca Bard

Le 05 juin 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date